

Passe-Muraille

CENTRE DES ARTS DU CIRQUE



Formation professionnelle

« *Techniques en arts du cirque* »

2019 - 2020

1^{ère} session

du 6 Septembre 2019
au 20 Décembre 2019

2^{ème} session

du 21 Février 2020
au 14 Juin 2020



Passe-Muraille - Centre des Arts du Cirque
2^E rue du barlot - 25000 Besançon
Tél. 07.81.44.47.32-
www.passe-muraille.org passe.muraille.cac@gmail.com
Siret 432 843 670 00014 APE 913 E
N° organisme de formation professionnelle : 43250172525
N° agrément Jeunesse et Éducation Populaire 25-JEP-375



Présentation de Passe-Muraille

Passe-Muraille, c'est savoir ce que l'on fait et pourquoi, apprendre à se poser des questions et trouver des réponses, oser être soi-même au sein d'un espace sécurisant, stimulant, authentique, sensible, créatif, magique... Apprendre à le faire au cirque pour pouvoir le faire ailleurs.

Passe-Muraille, c'est avant tout un lieu d'échanges et de rencontres, où l'expérience et l'apprentissage passent par le plaisir, l'épanouissement personnel, l'expression et le respect des individualités.

La démarche pédagogique de Passe-Muraille

Que ce soit sur l'ensemble d'une année de cours, sur quelques jours de stage ou sur une seule séance de découverte, les ateliers cirque de Passe-Muraille se déroulent en trois temps...

- > Les enfants et adultes découvrent le lieu, le matériel, les règles du jeu et du travail, la sécurité, les autres.
- > Les enfants et adultes approfondissent ce qu'ils ont découvert, persévèrent dans certaines disciplines, affinent et affirment leurs choix vis-à-vis de certaines méthodes de travail.
- > Le troisième temps est orienté vers la présentation de ce que les enfants et adultes ont découvert et appris. La présentation n'est pas un spectacle. Elle permet à chacun de se "confronter" à un public choisi en préservant la spontanéité de la personne qui n'est jamais obligée de présenter.

Ces trois temps évoluent en fonction des cours et de leurs objectifs. Pour les initiés, le temps de découverte est adapté en devenant un temps de pratique globale et/ou de remise en forme.

Les activités de Passe-Muraille

LES PRATIQUES AMATEURS

- > Cours hebdomadaires et stages pour enfants, adolescents et adultes (débutants ou initiés).
- > Interventions avec les écoles, collèges et lycées de l'Éducation Nationale et les établissements spécialisés (publics à besoins spécifiques).

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- > La formation « Techniques en Arts du Cirque » permet en une ou deux sessions de 4 mois d'acquérir le niveau pré-requis BIAC et/ou de préparer l'entrée dans d'autres écoles de cirque, en formation préparatoire ou artistique.

L'ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES COMPAGNIES ET ARTISTES DE CIRQUE

Accompagnements artistique (regard extérieur, soutien à la mise en piste...), technique (perfectionnement en technique cirque, mise à disposition de locaux d'entraînement et de matériel) et administratif (définition et suivi du projet, soutien logistique, recherche de relais en vue de l'autonomisation du projet, possibilité d'accompagnement vers une première diffusion...).

LA DIFFUSION DE SPECTACLES

- > Organisation de scènes ouvertes.
- > Soutien à la diffusion des compagnies accueillies en accompagnement

Présentation de la formation

1^{ère} session : du 6 Septembre 2019 au 20 Décembre 2019

2^{ème} session : du 20 Février 2020 au 14 Juin 2020

Technique en Arts du Cirque

- Acrobatie : Acrobatie dynamique et statique.
- Équilibre : Sur objet, sur porteur, sur mains...
- Aériens : Trapèze fixe, cordes et tissus, cerceau, mat chinois...
- Jonglerie : Balles, massues, diabolo, boîtes à cigares, anneaux....
- Préparation physique, souplesse.

Temps de pratique artistique

- En cours spécifique (danse...).
- En représentation lors des scènes ouvertes et autres occasions.
- En pratique cirque.

Connaissances complémentaires

- Anatomie.
- Santé.

Régulation

- Suivi administratif et régulation du groupe.
- Point sur la formation.
- Échanges ponctuels avec les professeurs.



Les objectifs de la formation

- Permettre l'acquisition des bases techniques des disciplines de cirque :
 - niveau pré-requis du BIAC,
 - niveau des exigences préalables à l'entrée en BPJEPS activité du cirque,
 - préparation aux concours d'entrée dans des formations artistiques.
- Permettre de clarifier ses choix par rapport à un engagement dans le monde du cirque.
- Développer des aptitudes créatives.



Contenu de la formation

Cours techniques

Jonglerie / Équilibre sur objet	42 h
Acrobatie	84 h
Équilibre sur main	42 h
Aériens	42 h
Préparation physique / souplesse	42 h
Portés	42 h

Techniques complémentaires :

Santé	06 h
Danse	35 h
Jeux de scène	42 h

Pratique artistique

Répétition / spectacle (création collective de fin de formation)	16 h
--	------

Autres

Accueil, régulation, bilan technique	7 h
--------------------------------------	-----

Soit 400 H de formation sur 14 semaines de cours

Informations générales

Les modalités de la formation

> Public concerné

Cette formation s'adresse aux adultes souhaitant développer une pratique du cirque (mono ou pluridisciplinaire) et/ou ayant la volonté de :

- passer le BIAC,
- entrer en formation BPJEPS activités du cirque,
- entrer en formation préparatoire aux grandes écoles.

> Candidature à nous faire parvenir

- Lettre de motivation (parcours, envies),
- CV détaillé.

> Dates et durée de la formation

1^{ère} session : du 6 septembre 2019 au 20 décembre 2019

14 semaines de formation (hors temps de vacances)

2^{ème} session : du 20 février 2020 au 14 juin 2020

14 semaines de formation (hors temps de vacances)

> Statut des stagiaires

Les stagiaires recherchent préalablement par eux-mêmes les financements de leur formation (Conseils Régionaux, Pôle Emploi, Missions Locales, Jeunesse et Sports, CAF, CRIJ...).

Passe-Muraille fait le lien avec les organismes financeurs pendant la durée de la formation. Le stagiaire aura le statut de «stagiaire en formation professionnelle».

> Évaluations

En fin de session, Passe-Muraille délivre une attestation de fin de formation.

> Coût de la formation

Autofinancement : 2 500 € TTC par session

Formation financé par un tiers : 3500€ TTC par session

L'inscription ne sera effective qu'à réception d'un acompte de 250€ ou d'un engagement écrit d'un organisme financeur. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement sauf cas de force majeure (sur présentation d'un justificatif). A noter qu'en cas d'acceptation dans la formation et suite à une annulation de votre part, les 250€ restent acquis à Passe-Muraille comme frais de dossiers.

> L'équipe

- Thuc N'GUYEN, enseignant,
- Bruno SPIELMANN, enseignant,
- Ludovic GOTTIGNAUX, enseignant,
- Nils DESHAUTEL , enseignant,
- Lorraine Molliard, administration.
- Hugo DUREAU, administration

Et plusieurs intervenants sur des disciplines particulières.

> Lieux de formation

L'ensemble des cours a lieu dans les 2 salles de Passe-Muraille :

> *Salle des Cordeliers* - 37, rue Battant - 25000 BESANÇON

> *Sous chapiteau* – 2E rue du Barlot - 25000 BESANÇON

> *Salle spécialisée de l'UFR STAPS* - 31 rue de l'Epitaphe - 25000 BESANÇON